

Mars 2022

Synthèse

La Biodiversité Enjeu essentiel du développement durable

8 DÉCEMBRE 2021
9H-18H30

📍 Maison de l'Amérique latine
217 boulevard Saint-Germain, Paris 7ème

biodiversite@afnu.fr

CONFÉRENCE QUI FUT RETRANSMISE
EN DIRECT ET EN INTERPRÉTATION
SIMULTANÉE (FR/ENG)

Organisée par

Avec le soutien de



Synthèse du colloque

Ce document a reçu l'accord des personnalités mentionnées

M. Bernard MIYET, Président de l'Association Française pour les Nations Unies (AFNU), ouvre ce colloque en l'inscrivant dans un contexte international qui rend compte de l'importance qu'occupe la dimension environnementale dans la notion de sécurité humaine. Ayant rappelé la présentation des Objectifs du Millénaire lors du Sommet international organisé en 2000 par Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations unies, auxquels ont succédé les Objectifs de Développement Durable en 2015, le Président situe le colloque organisé par l'AFNU dans une séquence marquée par le Congrès Mondial de la Nature qui s'est tenu en septembre 2021 à Marseille à l'initiative de l'UICN, la COP26 de la Convention des Nations Unies sur le climat réunie à Glasgow en novembre 2021, et à quelques mois de la COP15 de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité qui se tiendra en Chine, en mai 2022. M.MIYET rappelle que la raison d'être de l'AFNU réside dans la promotion des valeurs, principes et buts de la Charte des Nations Unies selon trois ordres intimement liés, à savoir la paix et la sécurité internationale, les droits de l'Homme ainsi que les enjeux globaux parmi lesquels figure au premier rang la protection de l'environnement. A ce titre, l'AFNU se doit de porter les prises de conscience, les réflexions et les actions engagées au plan mondial à-travers les trois grandes Conventions Cadres sur le changement climatique, la désertification et la biodiversité, adoptées au lendemain du Sommet de la Terre réuni à Rio de Janeiro en 1992.

SAS le Prince Albert II de Monaco commence son message en soulignant que la biodiversité constitue un enjeu encore trop négligé, alors qu'il est bien vital pour la planète. En s'appuyant sur les données scientifiques de l'IPBES, il évoque le défi que représente la sixième vague d'extinction des espèces, en parallèle à la transition énergétique qui s'impose à tous, en reconnaissant qu'un sentiment d'impuissance domine face à la difficulté de faire face à ces enjeux par des actions concrètes. Il souligne que cependant des solutions existent et en donne plusieurs exemples concrets, tels que les dispositions pour réduire les pollutions de toutes sortes, l'établissement de zones de protection, la réintroduction d'espèces menacée, etc. Société civile, instances internationales et acteurs économiques doivent se mobiliser afin d'assurer le futur des espèces et écosystèmes indispensables à l'avenir de l'humanité et de la planète.

Mme Bérandère ABBA, Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, affirme l'engagement de la France pour enrayer la perte de biodiversité, et rappelle que le gouvernement français prépare d'ores et déjà sa Stratégie nationale biodiversité 2030 en consultant les acteurs et les territoires. Les rapports du GIEC et de l'IPBES soulignent tous la nécessité d'une action collective ambitieuse. Dès lors, Mme ABBA, également Vice-Présidente de l'ANUE 5, insiste sur l'urgence de mobiliser l'ensemble des acteurs clés pour un dialogue multilatéral d'une nouvelle ampleur. Mme ABBA conclut en évoquant le One Ocean Summit à venir, sommet des solutions, des innovations et de la gouvernance partagée, ainsi que la présidence française du conseil de l'Union Européenne au premier semestre 2022 pendant laquelle la France entend faire avancer les discussions au niveau européen, notamment sur la lutte contre la déforestation.

La première table ronde de la conférence, dont les débats sont modérés par M. Thomas FRIANG, directeur général de l'Institut Diplomatie Ouverte, porte sur la question suivante : " Quel est le bilan des scientifiques sur l'état de la biodiversité et des milieux naturels à l'heure actuelle ? ". Jusqu'à présent, les résultats scientifiques ont prouvé qu'en ce 8 décembre, journée mondiale du climat, les enjeux de la biodiversité et du climat sont profondément imbriqués.

En tant que scientifique en chef de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Dr Thomas BROOKS souligne d'abord le fait que la liste rouge des espèces menacées de l'UICN ne cesse de s'allonger, mettant en garde contre l'impact irréversible de l'extinction des espèces, causée par un large éventail de menaces allant de la perte d'habitat aux espèces exotiques envahissantes, en passant par la pollution. Il est crucial de mesurer la crise de la biodiversité afin de trouver et d'adapter des solutions pour y faire face. Dans ce but, la Liste rouge de l'UICN est basée sur des critères quantitatifs permettant de mesurer le risque d'extinction des espèces. Ces évaluations, lorsqu'elles sont répétées dans le temps, permettent de générer un indicateur de l'évolution des risques d'extinction ; cet indice de la Liste rouge est un indicateur officiel de l'Objectif de développement durable 15, et proposé pour le suivi du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020. En outre, le Dr BROOKS attire l'attention sur la nécessité d'élargir le champ du débat au sein de la société pour y inclure les peuples autochtones et les communautés locales, les entreprises et les jeunes, afin que toutes les institutions et tous les individus puissent mesurer leurs propres contributions au Cadre mondial pour la biodiversité post-2020.

Sir Robert WATSON, ancien président de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), commence par nuancer certaines des idées énoncées précédemment, en déclarant qu'il est prématuré de parler d'une sixième extinction de masse, car les statistiques ne le confirment pas. Selon les estimations actuelles, un million de plantes et d'animaux sur un total de 8 millions d'espèces sont menacés d'extinction, soit environ 12 %, alors qu'environ 75 % des espèces ont disparu lors des précédentes extinctions de masse. Il a ensuite abordé les implications d'une perte de biodiversité. La biodiversité fournit à l'homme de la nourriture, de l'eau, de l'énergie, des médicaments, régule le climat, la pollution, les parasites et les maladies, et est culturellement importante, par conséquent, le maintien d'écosystèmes sains est fondamental pour le bien-être humain. Selon M. WATSON, la plupart des pays et des acteurs économiques ne prennent pas en compte les valeurs sociales, biophysiques et économiques non marchandes des services de régulation et culturels de la nature. Non seulement nous perdrons ces services en raison du changement climatique et de la perte de biodiversité, mais nous nous priverions également d'utiliser les leviers économiques et autres pour conserver et restaurer la biodiversité. Le changement climatique et la perte de biodiversité sont des questions morales, sociales, économiques, de développement et d'équité qui sont étroitement liées les unes aux autres et toutes centrales pour le développement humain actuel et futur.

En outre, le changement climatique fait perdre aux espèces leur habitat primaire, et nombre d'entre elles ne pourront plus migrer, et des écosystèmes entiers sont menacés. M. WATSON a noté qu'une augmentation de 2°C de la température aurait des effets dévastateurs sur la vie marine car nous perdrons 99% des coraux d'eau chaude. Il a également noté que de nombreuses zones protégées ne sont pas bien gérées et qu'aucune n'a été conçue pour être résiliente au climat : en conséquence, il appelle à une refonte du système des zones protégées.

Répondant à une question du modérateur sur les changements à espérer, M. WATSON a fait valoir que nous devons transformer nos systèmes économiques, financiers et productifs, et que tous les acteurs ont des rôles complémentaires à jouer. Il a souligné qu'il est de plus en plus nécessaire de reconnaître la valeur de la nature, car le PIB n'est pas une mesure de la croissance économique durable, d'internaliser les externalités, d'adopter une économie circulaire et d'éliminer les subventions perverses. Il a conclu en appelant à une transition énergétique.

En tant que présidente de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, le Dr Madhu RAO reconnaît que les cadres scientifiques et politiques actuels sont interdépendants lorsqu'il s'agit d'assurer une réponse mondiale cohérente au problème du million d'espèces menacées. Elle affirme que les écosystèmes naturels de la planète doivent être protégés et conservés, car les flux migratoires, les points chauds de la biodiversité et les frayères dépendent de leur santé. S'appuyant sur le premier point, elle ajoute que cela doit se faire en reconnaissant les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Le projet d'objectif 3, "Draft Target 3", de l'actuel Cadre mondial pour la biodiversité est certes ambitieux, mais il est aligné sur les autres objectifs du Cadre. Il est nécessaire de reconnaître ces liens et de reconnaître que la protection de la nature est plus qu'une obligation, c'est une opportunité pour l'humanité.

La biodiversité est multidimensionnelle, d'où l'importance d'établir des objectifs spécifiques variés. Les scientifiques ont travaillé sur diverses approches et se sont mis d'accord sur une norme mondiale unique pour les domaines clés de la biodiversité. Seize ont été identifiées dans le monde, avec des effets secondaires inégalement répartis sur la planète. Les ODD et les indicateurs qui leur sont associés contribuent à la cohésion des politiques environnementales. L'un des messages clés de la synthèse des travaux est donc l'importance d'une référence explicite à la sauvegarde des zones clés pour la biodiversité dans le cadre post-2020, en prévision de la COP15. Il semble que le moment soit venu de se concentrer sur l'articulation d'une coalition multipartite pour atteindre des objectifs communs, en recherchant des moyens de maximiser les synergies et d'exploiter les mêmes indicateurs. En somme, cette première table ronde a clairement mis en évidence que nous sommes actuellement à un point de basculement vers un nouveau paradigme, à l'aube d'une économie circulaire biologique à comprendre, à concevoir et à déclencher.

Également animée par M. FRIANG, la deuxième table ronde se concentre sur les enjeux, les conclusions attendues de la COP15 et les futures étapes à envisager. Elizabeth MARUMA MREMA, secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique (CDB), Sylvie LEMMET, ambassadrice pour l'environnement, et MA Jun, directeur de l'Institut des affaires publiques et environnementales (IPE-Chine) apportent leur expertise respective sur le sujet.

Comme l'a rappelé Mme MARUMA MREMA, aucun des objectifs fixés à Aichi n'a été pleinement atteint, même si des progrès ont été réalisés. Cela s'explique notamment par le fait que l'application de ces objectifs n'a commencé qu'environ trois ans après leur adoption, et que toutes les parties prenantes n'ont pas été incluses dans cette mise en œuvre. Outre ce premier élément, la mise en œuvre a été confiée aux gouvernements seuls, alors qu'il était nécessaire que l'ensemble de la société se penche sur cette notion, y compris les entreprises, les femmes, les minorités, les jeunes, les communautés locales, etc. Par conséquent, Mme MARUMA MREMA demande instamment d'évaluer l'impact et la contribution de toutes les parties prenantes aux questions de biodiversité, afin d'agir immédiatement et de manière collaborative, car les êtres humains et la nature restent fondamentalement liés.

À cet égard, M. MA Jun évoque la récente approche "One Health", qui montre que les individus ne peuvent ignorer la santé de la planète car leur propre sécurité est également en jeu. Cette initiative concrète mise en avant par la pandémie a souligné le lien fondamental entre l'homme et la nature et a initié une coalition mondiale pour étudier les écosystèmes et le risque croissant de conséquences zoonotiques en cas de pandémie.

Après avoir insisté sur l'urgence d'éviter d'autres "sommets bla bla bla", Mme MARUMA MREMA présente les résultats à attendre de la prochaine COP15. Le premier objectif est de faire adopter un cadre global, et le second de faire en sorte que ce cadre soit concrètement appliqué sur le terrain, de manière équitable, avec une forte intégration et une responsabilité qui ne soit pas laissée aux seuls gouvernements. Afin d'aligner les objectifs et les actions concrètes, un cadre de suivi solide est nécessaire, avec les bons outils et les bonnes connaissances pour augmenter les chances de réussite. Elle appelle à l'engagement de toutes les parties prenantes de manière durable, en s'inspirant des modèles d'entreprises vertes, et insiste sur la nécessité d'intégrer la biodiversité dans les processus décisionnels, les politiques réglementaires, la planification et le développement des secteurs public et privé.

Sur ce même sujet, M. MA Jun a indiqué que la Chine a beaucoup souffert de la déforestation et que, grâce à des efforts importants au cours des 20 dernières années, la forêt revient progressivement. En tant que deuxième plus grande économie du monde et usine du monde, la Chine peut aider à contrôler la déforestation mondiale. Nous avons réussi à construire une plateforme de données pour lutter contre la pollution et les émissions de carbone dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, et nous sommes convaincus qu'il existe un grand potentiel pour des solutions numériques similaires permettant de lutter contre la déforestation dans les pratiques d'approvisionnement mondiales.

Mme MARUMA MREMA espère que chaque partie prenante bénéficiera également des avantages résultant des succès obtenus, car chacun profitera de ce nouveau cadre universel à créer, même si cela prend du temps.

Enfin, Mme Sylvie LEMMET appelle à une coalition pour plaider en faveur d'une plus grande ambition pour les aires protégées. Après avoir écouté un large éventail d'acteurs, les coprésidents d'un groupe de travail ouvert ont proposé un texte qui propose notamment vingt-et-un objectifs pour les dix prochaines années. L'objectif principal est de faire comprendre aux différents acteurs ce qu'un nouveau cadre pour la biodiversité impliquerait pour eux, et de rendre tangibles les défis de la biodiversité. En effet, fixer des objectifs et des cibles est un moyen facile de mobiliser les gens et les dirigeants, mais il reste difficile de savoir comment les atteindre, de se mettre d'accord sur des mesures et d'inverser la tendance actuelle. Étant donné qu'il n'existe pas d'équivalent aux Accords de Paris sur le climat (un seul critère central : la norme de 1,5°C) en ce qui concerne la biodiversité, le succès de la COP15 à Kunming réside dans un accord clair sur le contenu des objectifs retenus et leur mise en œuvre.

Cette table ronde a donc présenté les réflexions, les espoirs et les attentes des panélistes par rapport au processus politique d'une grande complexité qu'impliquent les défis de la biodiversité. Cette dernière est un sujet déterminant pour les années à venir. Sa complexité, accentuée par la pandémie, et qui provient de la grande diversité des acteurs à associer au travail, doit être surmontée de manière durable.

En introduction aux interventions de l'après-midi, Mme Shereen ZORBA, qui dirige le Forum Science-Politique-Business du Programme des Nations Unies pour l'environnement, parle de la relation essentielle entre la protection de l'environnement, la sécurité internationale et les droits de l'homme. Elle affirme que "faire la paix avec la nature est la tâche décisive et déterminante du 21^{ème} siècle". Elle considère que la gouvernance économique et financière internationale ainsi que le multilatéralisme environnemental international doivent être réimaginés, restructurés et repositionnés comme une condition sociale du développement. Les possibilités sont nombreuses, nous devons les saisir et agir maintenant, la relation entre les droits de l'homme et l'environnement étant au cœur du débat depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, en 1972. Elle conclut en disant que "le monde célébrera cinquante ans de multilatéralisme environnemental en 2022 et que, plutôt qu'un moment de décompte, ce devrait être un nouveau départ, un moment de travail en commun, de manière inclusive, équitable et juste. Le défi ne consiste pas seulement à relever les ambitions, mais aussi à orienter l'heuristique vers des actions plus inclusives, plus équitables et de plus grande portée".

Les discussions de l'après-midi sont modérées par la journaliste Anne TEZENAS DU MONTCEL. Le sujet de la 3^{ème} table ronde est vaste et transdisciplinaire comme le montre son intitulé: l'intégration de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature dans les politiques de lutte contre le dérèglement climatique et la désertification, la préservation des milieux naturels terrestres et maritimes, et l'alimentation mondiale. A cette fin, sont invités Sébastien TREYER, Directeur général de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), Pierre-Henri GUIGNARD, ambassadeur, Envoyé spécial de la France pour l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales, Herbert LUST, Directeur général adjoint de la Fondation Conservation International, Véronique ANDRIEUX, Directrice générale de WWF France, et Stéphane HALLAIRE, Président de Reforest'Action.

Sébastien TREYER souligne d'abord la qualité du travail conjoint entre le GIEC et l'IPBES, qui se révèle extrêmement structurant pour les enjeux de convergence entre climat et biodiversité. Cette convergence est ambitieuse et doit respecter trois objectifs partiellement contradictoires. D'abord, il existe un risque que certaines trajectoires de neutralité carbone menacent la biodiversité (hypothèse des émissions négatives). Par ailleurs, afin d'éviter de devoir choisir entre climat et biodiversité, des options de gestion de la demande alimentaire et énergétique doivent être encouragées. Enfin, green deal et neutralité carbone impliquent la préservation de la biodiversité et zéro pollution, ce qui est conjointement ambitieux. S'appuyant sur ce constat, M. TREYER exprime le besoin de réfléchir à des transformations profondes, accompagnées d'ambitions économiques assorties, d'où sa mention de deux termes essentiels pour s'assurer que le cadre multilatéral puisse peser sur les décisions et conventions internationales: mainstreaming (intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles) et redevabilité (mécanismes de revue des engagements, de la transparence, des mécanismes de pression). Il appelle à des points de revoyure plus fréquents, pour mettre la pression sur les politiques mises en place de manière effective. Quand tout le monde se trouve d'accord en théorie sur la définition de ce qu'est un système alimentaire positif, le sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a montré de profonds désaccords et de fortes résistances entre pays et au sein des instances internationales. Des changements structurels doivent être promus à cet égard, aux échelles nationale, régionale et internationale.

Ces transformations devront répondre à une approche par les droits humains. M. TREYER a pris l'exemple du Sud non aligné entre les rivalités Chine/États-Unis, au milieu desquelles l'Europe se trouve un peu perdue. En effet, les pays du Sud militent pour la compréhension globale de leurs problèmes, d'une nature spécifique, avec un accès aux marchés financiers bien plus restreint. Ils pointent du doigt une asymétrie du système économique mondial, qui doit impérativement être rendu plus juste. Nous arrivons donc à un moment paradoxal de tensions géopolitiques, où des pays qui n'ont pas le pouvoir affirment que si l'on continue dans une telle asymétrie, il y aura une cassure dans l'accord tacite du multilatéralisme entre Nord et Sud.

M. TREYER doit reconnaître qu'à l'heure actuelle, davantage de mobilisation politique est exercée sur les négociations climat que sur celles concernant la biodiversité. Il est impossible de calquer les techniques et ambitions de l'Accord de Paris sur les enjeux de biodiversité. Il conclut en espérant la faisabilité de la re-diversification de nouveaux modèles d'agriculture, et prend l'exemple encourageant de la Grande Muraille Verte africaine (afforestation). Cependant, à court terme, il reste pessimiste quant au résultat de la COP15 à venir, car la présidence chinoise semble d'ores et déjà peu ambitieuse avant même le commencement des débats.

En qualité d'Envoyé spécial de la France pour l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales et humides, Pierre-Henri GUIGNARD rappelle que préserver les forêts s'inscrit dans la volonté de lutter contre le réchauffement climatique, pour la préservation de la biodiversité et la protection de la santé humaine. Il ajoute, à titre d'exemple, que la pandémie que nous connaissons aujourd'hui est probablement le résultat d'une trop grande proximité entre l'espèce humaine et l'espèce animale, facilitée par la déforestation et la surpopulation. Il rappelle que 80% de la biodiversité terrestre se trouve dans les forêts et particulièrement les forêts tropicales, quand bien même l'Amazonie est récemment devenue émettrice de CO₂.

M.GUIGNARD présente ensuite l'Alliance, voulue par le Président Emmanuel MACRON en 2019 et annoncée à New York, lors de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies, qui regroupe désormais 32 pays et la Commission européenne, évolue sur cinq continents et implique des acteurs de la forêt jusqu'au consommateur. La difficulté est de faire évoluer la demande, de composer avec le manque de cohésion et le désintérêt des pays. Les missions principales de l'Alliance consistent à créer une plateforme de dialogue entre pays forestiers, pays consommateurs et bailleurs; à promouvoir des chaînes de valeurs durables; à sensibiliser les consommateurs, ainsi qu'à mettre en place des coopérations internationales et régionales pour prévenir et lutter contre les feux de forêts. La participation des parties prenantes est primordiale, comme la gestion des forêts en est l'exemple, ainsi, en France la société civile participe depuis longtemps à la Stratégie nationale pour la lutte contre la déforestation qui rassemble secteur privé, communautés locales, populations autochtones, ONG... Les populations sont en effet gardiennes de la pharmacopée de la forêt, la forêt étant "un endroit où l'on naît, où l'on travaille et où l'on meurt". Ainsi, lutter contre la déforestation, c'est travailler avec ceux qui y vivent et qui la connaissent. Une étape positive dans la prise en compte du sujet peut être mise en lumière par le récent Forest pledge à Glasgow.

Herbert LUST met en évidence un triangle interdépendant homme-climat-biodiversité, orienté vers la recherche de financements, de solutions à long terme et de plaidoyer, en partenariat avec les communautés locales. L'importance est de soutenir les personnes qui travaillent pour les zones protégées, et de sensibiliser les gens à ce qu'il faut faire. M. LUST mentionne l'initiative Amazonia Verde qui vise à protéger la forêt amazonienne, y compris les terres, les hectares et les peuples indigènes. Dans ce champ d'action, la collaboration avec les groupes représentatifs, les ONG, les gouvernements et les populations locales reste essentielle, car l'objectif ultime est de soutenir la prochaine génération de leaders autochtones en améliorant la formation au leadership et les possibilités de communication, les connaissances scientifiques et la défense de l'Amazonie. Il conclut sur une note optimiste, conseillant de voyager dans un tel paysage car on en revient changé.

Véronique ANDRIEUX poursuit en ce sens avec ce qu'elle appelle le triple nexus: climat, biodiversité et ODD. Afin de répondre à ces crises jumelles, les négociations diplomatiques en cours pour la COP15 CBD doivent définir un cadre global pour la biodiversité à 2030 ambitieux et accompagné de mécanismes de redevabilité. La crise écologique que l'on vit aujourd'hui s'explique par des modèles d'agriculture intensifs basés sur la monoculture et sur la financiarisation des commodités. Mme ANDRIEUX évoque trois axes de mobilisation: être science-based afin d'influencer le débat de manière robuste et construite; œuvrer pour protéger et restaurer les milieux naturels – et cela nécessite d'être fait avec et par les communautés locales; et transformer nos modes de production et de consommation ce qui passe par des législations et réglementations contraignantes, par exemple pour lutter contre la déforestation importée. Témoignant sur des projets de restauration de mangroves par le WWF, Mme ANDRIEUX précise que les écosystèmes constituent des solutions fondées sur la nature qui peuvent représenter jusqu'à un tiers des efforts d'atténuation climat à travers leur rôle de puits de carbone: prairies, zones humides, tourbières, savanes comme forêts.

Stéphane HALLAIRE, Président de Reforest'Action, œuvre pour la protection, la restauration et la création de forêts partout dans le monde. Quand il évoque que les forêts abritent 25% de la population mondiale, il rappelle surtout que l'humilité est la première des vertus et qu'il faut agir avec beaucoup de prudence, car la marge d'erreur est forte. Dans ce contexte, Stéphane HALLAIRE a saisi l'importance des enjeux de financement pour avancer sur les sujets écologiques contemporains. Ici émergent donc deux tensions: avec un soudain financement à grande échelle, la masse d'aide est mal répartie et la plupart des projets dans le monde n'arrivent pas à atteindre la taille critique pour accéder à ces marchés; et l'augmentation des financements attire de nouveaux acteurs avec le risque que les projets mis en oeuvre ne respectent pas les standards de qualité. En outre, il existe plusieurs types de financement, qui répondent à des objectifs divergents avec d'un côté, des subventions minoritaires qui attendent des impacts, de l'autre, des flux monétaires importants qui rendent le financement mainstream, dans une logique d'investissement de masse.

M.HALLAIRE soutient les initiatives qui marient la restauration des écosystèmes avec le développement des communautés. Il ajoute que nous devrions voir la forêt comme le socle d'une bioéconomie circulaire et non pas comme une solution pour limiter la casse sur un modèle économique à bout de souffle et non durable. Ainsi, en réponse au besoin de dialogue pour appréhender le sujet, la Circular Bioeconomy Alliance portée par le Prince Charles associe bien-être, préservation des écosystèmes et parfois même développement économique. Un levier soutenable réside en la création d'une génération d'entrepreneurs de la reforestation en les aidant à créer des modèles économiques porteurs d'impact sur le long terme.

La 4ème table ronde met à l'honneur des témoignages d'acteurs engagés de la société civile autour des enjeux auxquels fait face la biodiversité. Pour ce faire, Romain TROUBLÉ, Directeur général de la Fondation Tara, Gilles VERMOT DESROCHES, Senior Vice-Président citoyenneté et relations institutionnelles chez Schneider Electric, Carine KRAUS, directrice développement durable du groupe Veolia, Erwan LE MÉNÉ, Co-fondateur et Président de la start up Ecotree et Sidney DELOURME, codirigeant de la start up Cultivate apportent leurs témoignages.

Romain TROUBLÉ insiste d'abord sur la nécessité de comprendre que la vie de chacun dépend de la biodiversité, qui fournit des services vitaux, d'où le besoin de maintenir les habitats tout en bénéficiant de leur naturel très résilient. Un des buts de la Fondation Tara est d'étudier et faire apparaître la biodiversité invisible, puisque la biodiversité globale est aussi vitale que notre biodiversité individuelle, dans notre intestin ou sur notre peau. Ainsi, il faut nécessairement comprendre, partager mais aussi intéresser les gens. En ce sens et citant Descartes, M. TROUBLÉ explique que son rôle consiste aussi à aiguïser le sens critique et le doute, et ce, notamment au travers des projets pédagogiques dans les écoles francophones. Par ailleurs, y contribuant, il se réjouit du fait que l'Océan prend petit à petit sa place dans les bilans climatiques mondiaux: le préambule de l'accord de Paris fait mention des écosystèmes marins, le rapport spécial Océan et Cryosphère du GIEC, la COP bleue de Madrid a également fait des vagues en ce sens, il y eut un Ocean Day à Glasgow, le Bonn Dialogue on nature promeut aussi de telles échanges et il plaide pour que le One Ocean summit rende les problématiques liées à l'Océan non plus techniques mais politiques. Face à cette ébullition diplomatique, la pression monte mais un réel impact n'est pas forcément constatable à très court terme, puisque des décisions sont nécessaires à une mise en œuvre globale effective.

M. TROUBLÉ ouvre ensuite la discussion sur les thèmes possibles de débats futurs: selon lui, un sujet de gouvernance crucial reste à venir, au travers duquel il faudrait protéger certains courants marins, plutôt que seulement des zones arbitraires décrétées par les Etats en mer comme les ZEE.

Gilles VERMOT DESROCHES indique que le groupe Schneider Electric a reçu le label de l'entreprise la plus durable en 2021, selon le classement Corporate Knights. Comme dans beaucoup d'autres entreprises, ce n'est que récemment que l'empreinte de l'entreprise sur la biodiversité est portée avec un regard global intégré comme le carbon footprint. Mesurer c'est déjà progresser. D'où l'exercice mené avec la CDC Biodiversité pour compléter l'emprunte jusqu'à présent centré sur le climat. Il évoque ensuite quelques exemples d'actions concrètes menées par son entreprise, notamment celle des solutions de pilotage intelligent des bâtiments et particulièrement des tours indispensables pour, par exemple, éteindre les tours des quartiers d'affaires en dehors des heures ouvrées, au bénéfice des oiseaux migrateurs, et celle de développer l'économie circulaire en améliorant sa traçabilité et en favorisant l'autonomisation de la gestion des déchets. Pour aller plus loin, onze indicateurs compris dans le Schneider Sustainability Impact encouragent la mise en œuvre de bonnes pratiques, telle le transfert vers des matières premières plus vertes, y compris issues du recyclage, et progressivement la suppression du plastique. Selon M. VERMOT DESROCHES, parler de la nature dans les entreprises est essentiel, et il convient de s'inspirer en ce domaine des méthodes qui ont fait leurs preuves pour intégrer le climat au cœur de la stratégie des entreprises. Il s'efforce à parler de frugalité à l'aune de la biodiversité et estime qu'il faudrait insister dans les entreprises sur des thèmes comme la citoyenneté et les droits de l'Homme, dont le lien avec la biodiversité et le climat a été souligné au cours du colloque.

Au titre de Veolia, Carine KRAUS développe une approche écosystémique globale de l'entreprise, appuyée sur trois piliers : d'une part, la terre, l'eau et l'empreinte au sol, d'autre part le recyclage des déchets, et enfin les énergies renouvelables. Citant Antoine Frérot, PDG de Veolia, Mme KRAUS considère que "une entreprise n'est pérenne que si elle est utile". Quotidiennement, Veolia promeut une action sectorielle sur ses 137 sites, supervisée par un écologue. Cette action sectorielle est complétée par une démarche globale qui vise une performance plurielle, au-delà de sa seule dimension économique, prenant en compte les diverses parties prenantes et l'inclusivité. A cet égard, la protection de la biodiversité est un axe majeur pour son entreprise, dont les actions interfèrent profondément avec la nature. Mme KRAUS conclut en soulignant que "l'inaction n'est pas une réponse, il n'est jamais trop tard pour essayer", et que trouver des business models qui créent de la valeur avec la biodiversité est une solution soutenable.

Par la création d'Ecotree, l'idée d'Erwan LE MÉNÉ était de réconcilier économie et écologie puisqu'une approche punitive s'est montrée par le passé peu efficace, voire contre-productive. Il a donc permis à des particuliers et des entreprises de devenir propriétaires forestiers, c'est-à-dire propriétaires d'un bien qui générera de la valeur dans le temps et remplacera les certificats carbone qu'ils auraient dû par ailleurs acheter pour compenser leur activité. Le point d'entrée d'Ecotree réside ainsi en l'objectif de neutralité carbone des entreprises: il est basé sur de la sylviculture durable mixte et en irrégulier, oubliant les coupes rases et rassemblant à la fois feuillus et résineux.

Planter de la forêt permet de recréer des écosystèmes comme les tourbières ou les haies mellifères, offrant ainsi une réponse multiforme et non basée sur la monoculture. M.LE MÉNÉ préconise par ailleurs d'apporter une solution concrète à travers des actions de reboisement et le maintien de la biodiversité pour incarner les convictions de l'entreprise.

M. LE MÉNÉ rejoint M. VERMOT DESROCHES au sujet de la traçabilité de la neutralité carbone: celle-ci doit être surveillée et évaluée par des indicateurs de biodiversité potentielle, mais il faut avoir conscience que la nature n'est pas aussi carrée et prévisible qu'un indicateur. Il évoque enfin le principal risque pour les forêts, qui sont les champignons: aussi les forêts les moins attaquées sont celles qui sont gérées de manière durable, avec un écosystème riche et une saine gestion des risques.

Sidney DELOURME clôture le panel en présentant le projet Plantation Paris, qui œuvre pour une nouvelle conception de la ville. Sa ferme agroécologique contribue à réinventer la vie et reconnecter les citoyens avec la nature, autour de la gare du Nord, au-dessus d'un centre informatique dont la chaleur est utilisée pour chauffer la serre par le sous-sol. Il constate que, dans l'ensemble, la biodiversité est intangible, sous représentée médiatiquement et loin des citoyens, puisque la majorité d'entre eux habitent en ville. Préserver la biodiversité ne doit pas se limiter à un enjeu abstrait, et c'est pourquoi M.DELOURME souhaite susciter une prise de conscience généralisée grâce à son initiative. Cette conscientisation passe par la connexion des habitants avec la nature et à leur propre alimentation, et cette sensibilisation au vivant passe également par l'accueil du public dans de tels espaces en ville. Les espaces non exploités en ville étant nombreux (toits etc...), il existe une réelle possibilité de développer ainsi des fermes urbaines de grande taille et d'arrêter la minéralisation du quotidien en ville.

M. Bernard MIYET et Mme Shereen ZORBA clôturent conjointement cette conférence sur la biodiversité. M.MIYET souligne la légitimité de l'AFNU, en tant que composante de la société civile, à sensibiliser au sujet de la biodiversité à travers des conférences comme celle-ci, ou encore à travers la rédaction d'un Livre Bleu, dont la publication est prévue pour 2022. Mme ZORBA a conclu sur la nécessité de repenser, renforcer et donner plus de moyens à notre système multilatéral pour répondre aux défis d'aujourd'hui. La collaboration de tous les acteurs doit être transparente, efficace, inclusive et équitable, et nécessite une meilleure responsabilisation, une homogénéisation ainsi que des moyens de mesurer les performances et les impacts environnementaux. Avec M. MIYET, elle insiste sur le fait que la paix, la sécurité, les droits de l'homme et l'environnement sont généralement des sujets interconnectés qui nécessitent un juste équilibre entre mondialisation et régulation. A l'heure actuelle, les ONG et les médias des pays démocratiques occidentaux ne sont pas les seuls à être présents dans ces domaines : la parole est également donnée à d'autres acteurs, qu'ils viennent du Sud ou de pays autoritaires.

Bien que de si hautes et nécessaires ambitions puissent inquiéter face à des moyens encore trop faibles, M. MIYET s'est félicité de ce colloque, qui, au-delà de la sensibilisation, a fait aussi émerger beaucoup d'espoir, notamment grâce aux projets, initiatives et mesures présentées. Le Président de l'AFNU conclut en affirmant que l'interconnexion entre enjeux de biodiversité et de climat est indubitable, et que mobiliser tous les acteurs à toutes les échelles est indispensable, en évoquant l'effet papillon décrit par Pierre RABHI.

Somme toute, l'enjeu que représente la biodiversité de nos jours appelle à un dialogue multilatéral, multisectoriel, multipartite, collaboratif et inclusif, puisqu'il concerne chaque habitant de cette Terre. Enjeu géopolitique, enjeu parfois peu tangible et toujours complexe, la biodiversité requiert des solutions et actions quotidiennes pour aboutir à des réponses à long terme et durables, appuyées sur les études scientifiques. Des conventions internationales à la protection et à la restauration, ce colloque a mis en exergue le fait qu'il est nécessaire et urgent de communiquer et d'agir sur l'enjeu universel que représente la biodiversité, ainsi que d'harmoniser les engagements, tout ceci dans le respect des droits humains et la mobilisation des acteurs individuels et collectifs à tous les niveaux. Le défi est immense, mais les nombreux exemples scientifiques et témoignages présentés montrent que, si les équilibres naturels sont mis en danger par nos multiples agressions, ils sont aussi susceptibles de rétablissement si les actions nécessaires sont conduites.



REJOIGNEZ L'AFNU



CONTACT

7 RUE JEAN GOUJON

75008 PARIS

00 33 (0)6 88 99 95 79

CONTACT@AFNU.FR

WWW.AFNU.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

